# Le Vausserouxien 2008

n° 20



Inauguration
du complexe sportif avec
un match de championnat national
Chamois Niortais -Tarbes

# Sommaire

| = | Le mot du Maire  | p | 1       |
|---|--|---|---------|
|   | Organisation du Conseil Municipal                                    | p | 2       |
| • | Informations utiles  | p | 3       |
| • | Démarches administratives  | p | 4       |
|   | Etat civil - Listes électorales                                      | p | 5       |
| • | Subventions - taxes 2008   | p | 6       |
| • | Dates et décisions du Conseil Municipal                              | p | 7 - 8   |
|   | Emprunts & Impôts  | p | 9       |
|   | Budget 2008  | p | 10      |
|   | Voirie - Communauté de Communes                                      | p | 11      |
|   | Travaux de bâtiments   | p | 12      |
|   | Saviez-vous que! Pluviométrie  | p | 13 - 14 |
| • | Assainissement collectif et non collectif                            | p | 15      |
| * | Recensement militaire  | p | 16      |
|   | La Fête du village   | p | 17 - 18 |
| • | Communauté chrétienne  | p | 19      |
| • | Club des aînés ruraux  | p | 20      |
|   | APE écoles du regroupement   | p | 21      |
| • | ASPM   | p | 21 bis  |
| • | FC St Martin - Vausseroux (foot)                                     | p | 22      |
| • | Club de gym volontaire   | p | 23      |
| • | A.C.C.A. (chasse) & Amicale des donneurs de sang                     | p | 24      |
| • | A.D.M.R.   | p | 25      |
| • | Association Mission Locale Gâtine Emploi                             | p | 26      |
| • | Office du tourisme Intercommunautaire du Ménigoutais et du Thénezéen | p | 27      |
| • | Manifestations 2008  | p | 28      |
|   | Artisans – Commercants   | n | 29      |

# Le Mot du Maire

Vous avez décidé de reconduire ou d'élire pour la 1ère fois vos conseillers municipaux. Ce groupe s'efforcera d'être à l'écoute de chacun et de répondre à vos attentes.

Je suis heureux de vous représenter pour ce nouveau mandat qui sera aussi la concrétisation des précédents.

L'information doit vous être donnée sur la vie communale, elle continuera de vous parvenir à travers ce bulletin.

Celui-ci est toujours l'occasion de vous informer sur la vie communale et intercommunale. L'aboutissement de gros travaux a marqué l'année avec l'atelier municipal, les vestiaires de football, la création d'une voie structurante, d'un parking et l'enfouissement de réseaux route de Vasles.

- 1. L'atelier municipal offrira à notre employé communal un espace plus vaste et plus opérationnel, il sera aussi pratique pour stocker notre matériel (tables, stands ...)
- 2. Les vestiaires de football sont non seulement pour nos équipes locales, mais également pour nos jeunes du canton et pour l'équipe féminine cantonale. A cela, ajoutez une salle des associations dont l'organisation sera assurée par la municipalité. Des réunions de concertation ont eu lieu pour déterminer les besoins de chacun.
- 3. Une voie structurante était indispensable à l'organisation routière du 2ème lotissement « Le Chemin Vert » et à l'espace sportif et ludique. Bien sûr, un parking était aussi nécessaire vu l'activité de cet ensemble.
- Enfouissement des réseaux, ces travaux n'étaient pas pour nous une priorité, cependant, la SOREGIES souhaitait renforcer ce secteur, avec la mise en place d'un transformateur.

Une étude de l'aménagement du centre bourg va débuter, indispensable avant réalisation de tous travaux. La 2ème tranche d'assainissement quant à elle est prévue après cette étude (soit pour 2010).

Alors tout cela a un coût que vous retrouverez dans les explications budgétaires, mais ce sont des dossiers réfléchis depuis de nombreuses années et qui donnent à Vausseroux un formidable axe de développement.

Dans ce contexte difficile, Vausseroux a tous les atouts pour réussir, un prix de vente de terrain à construire raisonnable, 12 € TTC le m², dans un environnement de qualité.

Nous avons aussi encore à réfléchir sur les évolutions de demain et notamment sur la façon dont nous pourrions accueillir nos jeunes enfants. Ce complexe est à mon avis, un atout majeur pour cela.

Imaginons aussi l'accès qu'il soit routier où piétonnier de cet ensemble, mais aussi de toutes nos routes d'entrées de bourg ; c'est avec vous que nous voulons travailler et réfléchir sur ce sujet.

Les locaux à côté de la Mairie ont été réfectionnés pour l'ADMR, qui aura un espace plus important.

Nous avons fait des travaux d'entretien de voirie, bien que nos routes en susciteraient plus, c'est quand même pas moins de 13 000 €.

Le Conseil Municipal et moi-même sont heureux d'accueillir le nouvel employé à qui nous souhaitons comme à vous une bonne année 2009.

Que de vie et de plaisir à travailler avec vous pour notre commune, merci à tous ...

# Organisation de votre Conseil Municipal

J'ai souhaité une organisation élargie. Trois adjoints et une déléguée de Conseil, chacun est impliqué dans une activité (bâtiment, voirie, employés, organisation et suivi de gestions diverses).

Chaque conseiller est impliqué dans des commissions de travail dont vous trouverez le détail au

Cette répartition permet à mon sens une efficacité, une ouverture d'esprit et d'idée sur notre commune.

### Commissions communales:

Bâtiments: Jean-Claude ROUVREAU, Pascal PEROTEAU, Sébastien GOURBAULT, Flora LAMONTAGNE, Christine FREUCHET, Sylvie AUBINEAU.

Voirie: Joël MOREAU, Jean BETIS, Jean-Claude ROUVREAU, Didier DUPUIS, Sébastien GOURBAULT.

Commission d'appel d'offres: Philippe ALBERT, Joël MOREAU, Sébastien GOURBAULT, Pascal PEROTEAU.

### Communauté de Communes du Pays Ménigoutais

Délégué titulaire :

Philippe ALBERT

Délégué titulaire :

Joël MOREAU

Délégué suppléant :

M.Chantal GRELLIER

### SMAEG (Syndicat Mixte

pour l'action et l'expansion de la Gâtine)

Délégué titulaire : Philippe ALBERT

Délégué titulaire :

Pascal PEROTEAU

### Syndicat des Eaux de la Gâtine

Délégué titulaire : Philippe ALBERT

Délégué titulaire : Didier DUPUIS

### SOREGIES

Délégué titulaire :Jean-Claude ROUVREAU Délégué suppléant : Sébastien GOURBAULT



1<sup>ère</sup> rangée (de gauche à droite): Christine FREUCHET, Jean-Claude ROUVREAU, Flora LAMONTAGNE, Philippe ALBERT, Sylvie AUBINEAU, M. Chantal GRELLIER. 2ème rangée: Pascal PEROTEAU, Jean BETIS, Didier DUPUIS, Sébastien GOURBAULT, Joël MOREAU.

# Informations utiles



<u>Mairie</u>: Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 17h (tél: 05 49 70 21 19) Secrétaire: Mme Françoise Guégnard - Agent communal: Mr Alain Poudret

Agent entretien de la salle des fêtes : Service ADMR (tél : 05 49 69 11 02 nouveau bureau à

côté de la Mairie)

Ecole: Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

CM1 - CM2 : Instituteurs : Mr Stanislas Pornin et Melle Maïté Delaroche (tél : 05 49 70 20 12)

Cantine: Mme Mylène Champion

Accueil péri-scolaire: Lundi, mardi, jeudi, vendredi: de 7h30 à 9h et 16h30 à 18h30

Animatrice: Amandine Potreau et Annick Seroux

La Paroisse : Communauté Locale du Val de Vonne

Le Père Raymond Michaud, résidant à Vasles (05 49 69 91 28) assure une permanence le jeudi

à Vausseroux

Communauté de Communes du Pays Ménigoutais : (tél : 05 49 69 13 18)

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

<u>Trésorerie de Ménigoute</u> : (tél : 05 49 69 00 27) Lundi, mardi, jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h

La poste de Reffannes: (tél: 05 49 70 22 39)

Ouverte le matin lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 10h à 12h15

Samedi matin de 9h30 à 12h15

Assistante sociale: Mme Peggy Pouet sur RDV à Mazières (tél: 05 49 63 31 03)

Permanences:

Le mercredi de 9h30 à 12h Centre Social 79340 Les Forges (tél : 05-49-69-96-39)

les  $2^{\rm ème}$  et  $4^{\rm ème}$  mardi de 9h30 à 11h30 à la Mairie de Vasles (tél : 05 49 69 91 34)

Mutualité sociale agricole: (Tél: 05 49 06 72 66)

Parthenay: tous les mercredis (9h30 à 12h) et jeudis (9h à 12h et de 13h30 à 16h15).

CAF: Permanence à PARTHENAY 32 Rue Louis Aguillon (tél: 0 820 25 79 10)

Mardi: 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30

mercredi: 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 - Jeudi: 9h à 13h

Reffannes et St Martin du Fx (même horaires) sauf le samedi aprèsmidi à St Martin.

### Déchetterie :

lundi de 9h à 12h vendredi de 14h à 18h (hiver de 13h30 à 17h30) samedi de 9h à 12h et 14h à 18h (hiver de 9h à 12h et 13h30 à 17h30)

Les métaux sont acceptés dans les déchetteries de Ménigoute, St Maixent, Verruyes Les déchets d'équipements électriques et électroniques à : St Maixent et Verruyes

(renseignements au SMC: 05 49 05 37 10)



Merci de ne rien laisser autour des conteneurs du cimetière, les encombrants sont à emporter à la déchetterie.

### Démarches administratives

| Di) 1/ 1/                 | 0) 1.1                       | DI)  |                          |
|---------------------------|------------------------------|--|--------------------------|
| Pièces désirées           | Où s'adresser                | Pièces à fournir                                   | Coût 01/01/2009          |
|                           |                              | Extrait d'acte de naissance                        | Timbre fiscal            |
| Passeport                 | Mairie du domicile           | 2 photos d'identité nouveau format                 | à 88 € adulte            |
|                           |                              | Justificatif de domicile                           | 44 € (15 à 18 ans)       |
|                           |                              | Pour un revouvellement, ancien passeport           | 19 € (0 à 15 ans)        |
|                           |                              | (valable 10 ans / adulte et 5 ans / enfant)        |                          |
|                           |                              | Certificat de vente, carte grise barrée            | suivant la               |
| Carte grise               | Mairie du domicile           | signée du vendeur, carte d'identité ou permis,     | puissance,               |
|                           | ou préfecture                | certificat de non gage, certificat contrôle techn. | enveloppe timbrée        |
|                           | ×                            | de - 6 mois - attestation Domicile                 | lettre MAX (pour retour) |
|                           |                              | Extrait d'acte de naissance                        | gratuit (si restitution  |
| Carte nationale           | Mairie du domicile .         | 2 photos d'identité (nouvelle norme)               | de l'ancienne carte)     |
| d'identité                |                              | Justificatif de domicile                           | 25 € timbre fiscal       |
|                           | 8                            | Pour un revouvellement, ancienne carte identité    | (sans restitution)       |
|                           |                              | (valable 10 ans)                                   |                          |
| Extrait acte naissance    | Mairie du lieu               | Indiquer son état civil et son adresse             | enveloppe timbrée        |
|                           | de naissance                 |  | pour le retour           |
| Extrait acte naissance    | Ministère des affaires       | 8 8 1  |                          |
| pour un français          | étrangères                   | Indiquer son état civil et son adresse             | enveloppe timbrée        |
| né à l'étranger           | Service Central d'Etat Civil |  | pour le retour           |
| 2                         | 44941 Nantes cedex 9         |  | Para P                   |
| Extrait acte mariage      | Mairie du lieu               | Indiquer son état civil et son adresse             | enveloppe timbrée        |
|                           | de mariage                   |  | pour le retour           |
| Extrait acte décès        | Mairie du lieu               | Indiquer son état civil et son adresse             | enveloppe timbrée        |
|                           | du décès                     |  | pour le retour           |
| Livret de famille         | Mairie du domicile           | Duplicata à demander à la mairie                   | Gratuit                  |
| Casier Judiciaire         | Casier judiciaire national   | Indiquer son état civil et son adresse             | enveloppe timbrée        |
|                           | 44079 Nantes Cedex 01        |  | pour le retour           |
| Inscription au            | Mairie du domicile           | à partir de 16 ans                                 | Gratuit                  |
| Recensement militaire     |                              | Livret de famille des parents                      |                          |
| Fiche individuelle        | n'existe                     | plus, remplacée par la photocopie du livret de     | famille                  |
| et familiale d'état civil |                              |  |                          |

# Etat civil



### **Naissances**

RODRIGUES FREITAS José 18 avril 2008

MILLET Maëlys 25 septembre 2008
 MARTIN Nathaël 12 octobre 2008
 SOUIDI Lenny 5 novembre 2008

### Mariage

 NAULEAU Cyrille et ALBERT Marine

24 mai 2008

### Décès

BARATON Marie-Thérèse 23 janvier 2008
 PAIN Marcelle 20 mars 2008
 PETITJEAN Denise 18 juin 2008
 BRUNET Monette 25 septembre 2008

BRUNE | Monette 25 septembre 2008
 LANGLOIS Emile 3 décembre 2008

# Rectification de la liste électorale



### Additions:

### Jeunes 18 ans

- ALLARD Angèle - AUBINEAU Noémie - CHAPUT Charlotte - CHAPOTET Claire-Marie

### Nouveaux électeurs

- ALBERT Johanna - BOUCHERIE Jérôme - DESCHAMPS Bruno - GUERIN Ludivine

- ROMAIN Cédric

### Liste électorale des citoyens de l'union européenne

- FREITAS José - RODRIGUES FREITAS Maria

### Radiations:

BARATON Marie-Thérèse - BESSEAU Bruno BOUCHER (Marchal) Florence Monette - BRUNET HUSSON Catherine - LANGLOIS Emile MARCHAL Nicolas - PARVAUD (Bodin) Rose-Marie PETIT JEAN - ROUX (Besseau) Christine Denise

# Subventions 2008



| • | Association Notre Village                        | 163€ |
|---|--|------|
| • | Amicale des donneurs de sang de Reffannes        | 122€ |
| • | Club des Ainés Ruraux de Vausseroux              | 76€  |
|   | Ass. Chasse de Vausseroux                        | 76€  |
| • | FC St Martin -Vausseroux (foot)                  | 300€ |
| 0 | Ass. sports et loisirs de St Martin du Fouilloux | 50€  |
| • | Comité de la Prévention routière                 | 20€  |
| • | Ligue contre le cancer                           | 20€  |
| • | Ass. Française contre la myopathie               | 20€  |
| • | FNATH  | 20€  |
|   | Maison familiale de St Loup                      | 40€  |
| • | Les gymnastes de Egray                           | 20€  |
| • | Epicerie Sociale Coordination sociale            | 585€ |

# Taxes 2008

| TAXES 2008           | Commune | Communauté<br>de Communes |
|----------------------|---------|---------------------------|
| Taxe d'habitation    | 7,48 %  | 5,83 %                    |
| Foncier bâti         | 8,05 %  | 8,14 %                    |
| Foncier non bâti     | 29,63 % | 20,53 %                   |
| Taxe professionnelle | 6,48 %  | 4,14 %                    |

# Dates et décisions du Conseil

### 17 janvier 2008:

Le Conseil municipal décide de contracter un emprunt de 60 000 € sur 2 ans (attente de TVA) Il décide de mettre des pierres dans les chemins ruraux et l'acquisition d'une Marianne.

### 21 février 2008:

Le Conseil municipal accepte la résiliation du Crédit bail et la vente de l'hôtel bar restaurant. Dans le cadre de l'enfouissement des réseaux « route de Vasles », le Conseil municipal valide le choix de l'éclairage public.

### 6 mars 2008:

Le Conseil municipal vote à l'unanimité les comptes de gestion et administratif 2007.

### 14 mars 2008:

L'installation du nouveau Conseil municipal avec les élections du Maire, des adjoints et des délégations dans les instances.

### 2 avril 2008:

Le Conseil municipal décide le maintien des taux d'imposition et vote les budgets primitifs 2008.

Il valide un emprunt de 100 000  $\in$  sur 15 ans pour financer les travaux d'investissement.

Il vote les indemnités de fonction Maire, adjoints et délégué du Conseil.

### 23 avril 2008:

Le Conseil municipal se concerte sur les remarques à formuler au sujet du parc éolien de Saint Martin du Fouilloux.

Il programme une visite des chemins de la Commune le 10 mai 2008.

### 16 juin 2008:

Le Conseil municipal décide l'aménagement du nouveau local ADMR.

Il revalorise les loyers selon l'indice INSEE de 1,356%.

### 7 juillet 2008:

Le Conseil municipal décide le recrutement d'Alain Poudret comme adjoint technique territorial et Mme Sandrine Savineau par le centre de gestion en intérim. Il est informé des résultats du recensement 2007.

### 17 septembre 2008:

Le Conseil municipal visite l'atelier communal et les vestiaires pour faire ses remarques sur la fin des travaux.

Il décide l'enfouissement des lignes télécom « route de Vasles ».

Il contracte un prêt de 50 000 € en attente de subventions.

Il fixe les nouveaux tarifs de location de la salle des fêtes. Il décide de déposer une demande DGE pour la défense incendie. 3 novembre 2008: Il vote les subventions aux associations.

Il classe la voie dite du « lotissement le Chemin vert » en voie communale.

Il étudie le projet de convention aux associations pour l'utilisation de la salle.

### 14 novembre 2008:

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les modifications des statuts de la Communauté de Communes du Pays Ménigoutais et accepte l'adhésion de Saint Germier. Il valide les conventions d'utilisation des locaux par les associations.

### 3 décembre 2008:

Le Centre Social des Forges informe le Conseil Municipal de ses activités.

Suite à de nombreuses péripéties pour le ménage de la salle des fêtes, le Conseil Municipal décide de contracter une convention avec l'ADMR afin d'assurer le service en continu. Le Ménage de l'église sera assuré par l'employé communal.

Le Conseil Municipal accorde la pose de signalétique dans le bourg pour un artisan proche de Vausseroux.

Il renouvelle pour un an la ligne de trésorerie.

Il donne son accord à la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales pour une étude expérimentale sur l'insalubrité de l'habitation à Vausseroux.

Il met en place l'organisation du plan d'urgence incident nucléaire.

Philippe ALBERT.

# **Emprunts 2008**

| BUDGET                      | Dette 31/12/07 | Dette 31/12/08 | Annuité 2008 |
|-----------------------------|----------------|----------------|--------------|
| PRINCIPAL                   | 248 012,00 €   | 325 155,00 €   | 36 526,00 €  |
| Court terme TVA Subventions | 248 012,00 €   | 110 000,00 €   |              |

Notre dette moyen terme augmente de 77 143 €, l'emprunt de 2008 pour les investissements nouvelle voie « Chemin Vert » réseaux lotissement et aménagement. Deux prêts court terme, un de 60 000 € pour financer la TVA sur l'investissement que nous rembourserons en 2010 et un de 50 000 € pour le solde des subventions à percevoir.

| BUDGET              |               | Dette 31/12/07 | Dette 31/12/08 | Annuité 2008 | Loyer 2008 |
|---------------------|---------------|----------------|----------------|--------------|------------|
| BUDGET              | Garage        | 4 377,00 €     | - €            |              | 20 10 10   |
| ANNEXE              | Bar - H- Rest | 15 717,00 €    | 11,861,00€     | 4,453,00€    | * 1375     |
| TOTAL BUDGET ANNEXE |               | 20 094,00 €    | 11 861,00 €    | 4 453,00 €   | 1 375,00 € |

<sup>\*</sup> Loyer du Bar-Hôtel-Restaurant de janvier au 15 mars 2008

date du rachat du Bar - Hôtel - Restaurant

L'activité économique voit sa dette diminuée de 8 233 €, celle-ci sera repositionnée dans le budget principal en 2009.

# Impôts 2008

|        | TAXES                | Montant 2007 | Montant 2008 | Variat° 2007-2008 |
|--------|----------------------|--------------|--------------|-------------------|
|        | Taxe d'habitation    | 11 490,00 €  | 12 836,00 €  | 11,71%            |
| Vos    | Foncier bâti         | 10 472,00 €  | 11 512,00 €  | 9,93%             |
| impôts | Foncier non bâti     | 20 266,00 €  | 21 008,00 €  | 3,66%             |
|        | Taxe professionnelle | 10 358,00 €  | 9 299,00 €   | -10,22%           |
|        | TOTAL                | 52 586,00 €  | 54 655,00 €  | 3,93%             |

L'habitation suit sa progression comme le foncier bâti, les répercussions de nos lotissements devraient avoir un impact aussi sur 2009.

Le foncier non bâti stagne et la taxe professionnelle baisse mais la compensation de l'Etat dans ce domaine est à prendre en compte.

Les taux d'impositions sont restés les mêmes en 2008.

Philippe ALBERT.

# **Budget 2008**

|          | Recettes               | Montant 2007 | Montant 2008 | Variat° 2007-2008 |
|----------|------------------------|--------------|--------------|-------------------|
| Recettes | Dotation de l'Etat     | 78 665,00 €  | 79 948,00 €  | 1,63%             |
| Fonct    | Impôts                 | 52 586,00 €  | 54 655,00 €  | 3,93%             |
|          | Produits               | 38 000,00 €  | 29 423,00 €  | -22,57%           |
|          | TOTAL recettes (fonct) | 169 251,00 € | 164 026,00 € | -3,09%            |

Les dotations de l'Etat progressent légèrement à peu près au rythme de nos impôts. Nos produits baissent mais en 2007, nous avions eu des compensations, c'est ce qui fait la différence et que nous retrouverons en moins dans les charges de personnel.

A noter que la taxe sur les droits de mutation a chuté en 2008 et pourrait fortement diminuer en 2009.

|          | Dépenses               | Montant 2007 | Montant 2008 | Variat° 2007-2008 |
|----------|------------------------|--------------|--------------|-------------------|
|          | Frais de personnel     | 61 500,00 €  | 49 000,00 €  | -20,33%           |
|          | Charges générales      | 38 000,00 €  | 43 805,00 €  | 15,28%            |
| Dépenses | Divers                 | 19 000,00 €  | 18 459,00 €  | -2,85%            |
| Fonct    | · Frais financiers     | 10 629,00 €  | 15 065,00 €  | 41,73%            |
|          | Part. et contingents   | 3 645,00 €   | 3 744,00 €   | 2,72%             |
|          | Subventions            | 991,00€      | 927,00€      | -6,46%            |
|          | TOTAL dépenses (fonct) | 133 765,00 € | 131 000,00 € | -2,07%            |

Nos dépenses de personnel ont fortement diminué mais 2007 n'était pas une année de référence.

Nos charges générales augmentent, l'énergie comme dans vos foyers et un peu plus de casse de matériel communal, c'est l'apprentissage de chacun.

Si le reste de nos autres charges stagnent, nos frais financiers ont fortement augmenté dû essentiellement aux emprunts court terme réalisés, ils seront encore de mise en 2009.

Si l'on compare dépenses – recettes 2007-2008, la différence est à – 5000 € environ correspondant à notre augmentation des charges à caractères générales.

Nous avons commencé à regarder ce secteur avec des économies sur l'énergie au local jeune et sur la distribution eau à la commune.

### Budget annexe « LE Chemin Vert »

Une 1ère tranche « extension de réseaux » a été réalisé dans le même temps que la voie structurante et a été imputée dans le budget principal. Donc aucune opération n'a été réalisée dans ce budget pour 2008.

Philippe ALBERT.

## Voirie

| Most The Control of t |   |           |
|--|---|-----------|
| Travaux d'investissement:  |   |           |
| - Parking - voie structurante - alimentation réseaux   |   | 121 066 € |
| - Plantation - aménagement paysager  |   | 41 218 €  |
| - Mise en circulation des chemins ruraux   |   | 12 300 €  |
| TOTAL  |   | 174 584 € |
| Subventions:   |   |           |
| - Amende de police « création d'un parking »   |   | 12 090 €  |
| - Ministère (Etat) « création d'une voie structurante »  |   | 12 189 €  |
| - Région « aménagement paysager »  |   | 12 460 €  |
| TOTAL  |   | 36 739 €  |
| Travaux de voirie:   |   |           |
| <ul> <li>Entretien des bornes incendies</li> </ul>   |   | 752 €     |
| <ul> <li>Dératisation du bourg</li> </ul>  |   | 305€      |
| - Entretien éclairage public   |   | 243 €     |
| - Broyage des haies  |   | 3 079 €   |
| <ul> <li>Produits entretien voirie</li> </ul>  |   | 882€      |
| - Fournitures (buses, pierres)   |   | 885 €     |
| Achat et entretien du matériel :   |   |           |
| - Débroussailleuse   |   | 779€      |
| - Entretien : Petit matériel   |   | 110€      |
| Tracteur   |   | 3 152 €   |
| Broyeur  | , | 1 490 €   |
| Tracteur tondeuse  |   | 234 €     |

# Communauté de Communes

Membres du Conseil Municipal aux commissions de la Communauté :

Philippe ALBERT Commission finances Jean BETIS Serge BOUTET
Commission Affaires sociales
Christine FREUCHET
Sébastien GOURBAULT

Didier GAILLARD

Commission vie économique

PASCAL PEROTEAU

CHANTAL GRELLIER

Jean-Charles PIED
Commission vie sociale &
des associations
Flora LAMONTAGNE
Sylvie AUBINEAU

Patrice BERGEON
Commission environnement,
tourisme & patrimoine
Joël MOREAU
Jean-Claude ROUVREAU

Nicolas GAMACHE
Commission prospective
& coopération cantonale
Philippe ALBERT
Jean-Claude ROUVREAU

La Commune de St Germier a intégré la Communauté de Communes du Pays Ménigoutais au 1<sup>er</sup> janvier 2009.

# Travaux de bâtiments

| Travaux | ď | inv   | es | tissement |  |
|---------|---|-------|----|-----------|--|
|         |   | 20116 |    |           |  |

| - Atelier communal       | 147 768 € |
|--------------------------|-----------|
| - Vestiaires de football | 156 830 € |

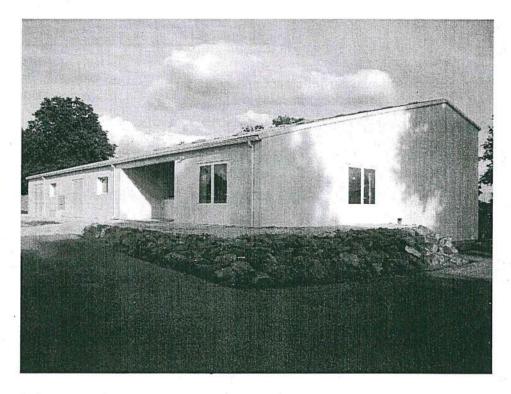
TOTAL 304 598 €

### Subventions:

| - DGE (Etat)   | 44 500 € |
|--|----------|
| - F.A.I. (fonds aide à investissement - District football) | 25 000 € |
| - Région   | 26 300 € |
| - Ministère (Etat)   | 10 000 € |
| - Conseil Général  | 7 300 €  |
|  |          |

TOTAL 113 100 €

Vestiaires de football et atelier communal



### Local ADMR (3 place de la Mairie):

Rénovation du logement attenant à la Mairie pour les besoins de l'ADMR pour un montant de 3 700 €

### Vente du Bar - Hôtel - Restaurant :

Angélique et Alain CHAPUT ont racheté le Bar – Hôtel – Restaurant le 15 mars 2008 au prix de 65 725 € HT selon les clauses du crédit bail signé le 10 février 2003.

Jean-Claude ROUVREAU.

# Assainissement collectif et non collectif

<u>Assainissement non collectif</u>: l'essentiel de la réglementation du SPANC (service pour assainissement non collectif)

### Le SPANC et le Maire :

- Le SPANC est un service technique qui ne dispose pas du pouvoir de police sanitaire qui est à la charge du Maire

### Le contrôle du bon fonctionnement :

- A réaliser avant le 31 décembre 2012
- Périodicité qui ne peut excéder 8 ans

### Les contrôles de conception et d'exécution :

 A réaliser obligatoirement pour toutes les constructions neuves ou réhabilitations

Si un constat d'insalubrité établi par le SPANC ne permet pas d'aboutir à une réhabilitation amiable, le Maire doit intervenir.

### Les textes réglementaires :

- Loi sur l'eau n° 92-3 du 3 janvier 1992
- Arrêtés du 6 mai 1996
- Loi sur l'eau n° 2006-1772 du 30 décembre 2006
- Règlement SPANC du Syndicat des Eaux de la Gâtine

### Assainissement collectif: l'essentiel de la réglementation

### L'usager et son obligation de raccordement au réseau

- Le raccordement des immeubles d'habitation au réseau de collecte des eaux usées est obligatoire dans un délai de 2 ans à compter de la mise en service du réseau
- Dès la mise en service du réseau, l'usager est assujetti à la redevance d'assainissement.

(Article L 1331-1 du Code de la Santé Publique)

### La collectivité et son obligation de collecte et de traitement des eaux usées :

 La collecte et le traitement des eaux usées des zones d'assainissement collectif telles définies dans les zonages doivent en tout état de cause être assurés au plus tard le 31 décembre 2020.

(Article 54 de la Loi sur l'eau n° 2006-1772 du 30 décembre 2006)

### Les principaux textes réglementaires :

- Loi sur l'eau n° 2006-1772 du 30 décembre 2006
- Arrêté du 22 juin 2007
- Règlement du service assainissement du Syndicat des Eaux de la Gâtine



J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???



SGA\_

Depuis la suspension du service national, le recensement est obligatoire et universel. Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.

Après la Journée d'appel de préparation à la défense (J.A.P.D.), en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans 1/2, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JAPD, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales

dès l'âge de 18 ans.

Le Bureau du Service National c'est aussi la gestion jusqu'à l'âge de 50 ans, des personnels qui ont servi sous les drapeaux ou qui ont été engagés. Pour obtenir un état signalétique et des services, une vérification des services en vue de l'obtention de la carte du combattant, l'établissement de services aériens ou une demande de motif médical ... vous pouvez prendre contact auprès de nos services soit par :

: bsn-poi-sai@dsn.sqa.defense.gouv.fr Mail

: 05.49.00.24.69 - Fax 05.49.00.24.50 Tél

Bureau du Service National de Poitiers - Quartier Aboville - BP 647

86023 POITIERS CEDEX

ou encore sur le site du rectorat de Poitiers : www.ac-poitiers.fr/eleves/pcitoy

# 11ème fête du village

Cette année encore, nous avons ensemble réussi notre fête du village, le sport dans tous ces états avec des interrogations jusqu'à la dernière minute.

Ce match de championnat national « Chamois – Tarbes » qui m'a valu bon nombre de démarches marquera l'histoire de Vausseroux, un seul regret est qu'il n'a pas fait vibrer nos filets.

Plus de monde, une fête où les animations ont été constantes et très appréciées.

Rien à dire, vous étiez parfaits dans votre rôle de bénévoles.

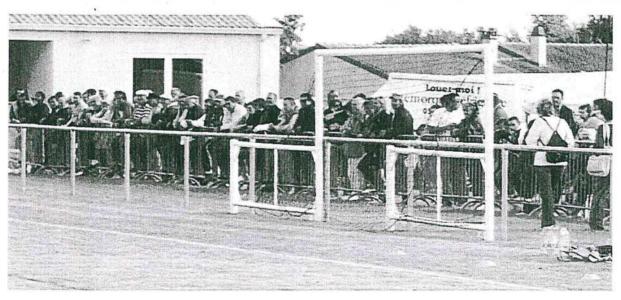
Sur le plan financier, l'implication de nos partenaires, est incontestablement un plus dont il nous serait difficile de se passer. Mais tant que nous montrerons ce visage dynamique, constant et d'entente entre nos associations, nous pouvons espérer encore pendant quelques années, ce soutien.

Quelques personnes nouvelles se sont jointes à nous, n'hésitez pas à venir nous rejoindre, cela se passe en toute convivialité, des réunions de préparation ont lieu tous les derniers lundis de chaque mois.

Merci à tous les bénévoles et associations.







### Fête au Village des 6 et 7 Septembre 2008

| Dépenses                   |          | Recettes                   |           |
|----------------------------|----------|----------------------------|-----------|
| Libellés                   | Débit    | Libellés                   | Crédit    |
| Repas 262 adultes à 4 € 90 | 1 283,80 | Repas 262 dont 17 gratuits | 3 377,00  |
| Repas 33 enfants à 3€      | 99,00    | 33 enfants dont 1 gratuit  |           |
| Simonneau                  | 1 262,28 | Repas samedi soir          | 454,50    |
| Le Prim'Heure              | 1 372,68 | Buvettes Samedi soir       | 991,00    |
| Stands Ménigoute           | 160,00   | Buvettes Dimanche          | 2 287,10  |
| Publipostage               | 337,43   | Pétanque                   | 96,00     |
| Divers                     | 105,86   | Bouteille Ricard           | 55,00     |
| Frites                     | 40,09    | Jeu de Quilles             | 147,00    |
| Location frigo 2 jours     | 92,00    | Tombola                    | 655,00    |
| Cors de chasse             | 200,00   | Pêche à la ligne           | 119,50    |
| Animateur                  | 300,00   | Ballon foot au but         | 22,00     |
| Danse Country W.L.D.       | 200,00   | Pass-Sport                 | 31,00     |
| Promocash (Jambon)         | 749,03   | Rando VTT                  | 156,00    |
| Nitro-passion              | 80,00    |                            |           |
| Musicaudio                 | 177,01   | Crédit Mutuel Océan        | 1 000,00  |
| Croix Blanche              | 300,00   | Mutuelle de Poitiers       | 250,00    |
| SACEM                      | 50,91    | Sponsors                   | 2 270,00  |
| Total des Dépenses         | 6 810,09 | Total des Recettes         | 11 911,10 |
| Bénéfice                   | 5 101,01 |                            |           |

### Membres du bureau(année 2008)

| ALBERT Philippe     | GRELLIER Alain         |
|---------------------|------------------------|
| AUBINEAU Sylvie     | GRELLIER Marie-Chantal |
| BETIS Jean          | GUEGNARD Philippe      |
| BILLEROT Francis    | MOREAU Joël            |
| CHARON Michel       | PEREIRA Jean           |
| DEGUILLE Jean-Marie | PEROTEAU Pascal        |
| DUPUIS Didier       | POUDRET Jean-marie     |
| FLEURY Jacques      | PROUST Jeanne          |
| FRADIN Michel       | ROUVREAU Jean-Claude   |
| GLANARD Bruno       | SIMONNEAU Alain        |
|                     |                        |

L'assemblée générale décide de verser une subvention aux associations comme suit :

| • | FC ST MARTIN - VA | USSEROUX (Foot) 500 € | APE (écoles)   | 500 € |
|---|-------------------|-----------------------|----------------|-------|
| • | ACCA (Chasse)     | 500 €                 | Club des Aînés | 500€  |
|   | 1 CD3 5 (C 1)     | 500 C / C 12 1        | 1              |       |

• ASPM (foot cantonal) 500 € (sous forme d'achat de matériel)

L'assemblée générale décide l'acquisition d'un tivoli pour un montant de 3 579,63 € TTC.

# Communauté chrétienne de Vausseroux

La Paroisse de Vausseroux est membre de la Communauté Locale du Val de Vonne qui comprend les quatre paroisses de Reffannes, Saint Martin du Fouilloux, Vausseroux et Vautebis. L'ensemble fait partie du Secteur Pastoral des Hauts de Gâtine qui regroupe toutes les églises du canton. Le Père Raymond Michaud qui réside à Vasles est responsable du Secteur et de notre Communauté Locale.

La Communauté Locale du Val de Vonne est animée par une équipe composée comme suit :

- Mme Christiane Guillemet est Délégué Pastoral,
- Mme Anne de Laforcade est responsable de la Vie Matérielle
- Mmes Thérèse Caillon, Marie-Line Aubineau et Carol Bradley sont respectivement responsables de la Liturgie, de l'Annonce de la Foi et de la Charité.

Les réunions de catéchisme ont lieu au Presbytère de Vausseroux

- Lundi à 16H45 pour la 2èie année (6 enfants) animatrice : Mme Guillemet
- Mardi à 16H45 pour la 3~` année (4 enfants) animatrice : Mme Guillemet
- Mercredi à 10H30 pour la 1 ° année (6 enfants) animatrice : Mme Aubineau

La chorale se réunit pour répéter au Presbytère <u>tous les lundis à 15 heures.</u> Et on cherche des chanteuses... et des chanteurs.

Merci à tous ceux qui ont participé à la campagne 2008 du Denier de l'Église. Merci à tous ceux qui ont aidé le Secours Catholique dans sa mission d'aide aux plus déshérités..

Le mensuel paroissial « Le Blé qui Lève » vous informe de la vie de notre communauté et vous donne une vision du monde dans l'esprit de l'Évangile. Si vous ne recevez pas ce journal faites le savoir. Son abonnement est à régler en début d'année.

Rendez-vous le samedi 7 Février 2009 pour le déjeuner traditionnel de la Communauté Locale qui aura lieu dans la Salle des Fêtes de Vausseroux.

Et Bonne Année à tous.

L'Équipe d'Animation de la Communauté Locale.

<u>A noter</u>: les trois Communautés Locales du Secteur de Ménigoute vous invitent le <u>Samedi 14 Mars à 20H30 et le Dimanche 15 Mars à 15H30 en l'église de Vasles à</u> une adaptation théâtrale et musicale intitulée « VIVONS-LE ». 35 comédiens.

# Club des aînés ruraux

L'année 2009 commence par la réélection du tiers sortant. Une seule modification dans la composition du bureau, Louisette souhaitant se retirer, nous saluons l'arrivée de Carmen GRELLIER. Les 4 nouveaux arrivants maintiennent le nombre d'adhérents à 74.

Le bureau est formé de :

Président : Jean PEREIRA Vice-présidente : Odette ALBERT

Trésorière : Marie-Paule THIBAUDEAUT Trésorière adjointe : Claudette ROUVREAU

Secrétaire : Raymond BARRÉ Secrétaire adjoint : Christophe LAMONTAGNE

Membres: Christian COLAS, Rémi DUPUIS, Christiane FRADIN, Carmen GRELLIER, Régis

HU, Jeanne PROUST.

Manifestations 2009 (ouvertes à tous)

- Concours interne: 8 janvier, 5 mars, 7 mai, 2 juillet, 3 septembre, 3 novembre

- Pot au feu
- Voyage
- Brochettes
26 février
20 mars
27 mai

- Pique-nique surprise 25 juin (concours de pétanque interne)

- Méchoui 30 juillet

- Pique-nique- Concours annuel20 août27 octobre

Repas de Noël
 Assemblée générale
 13 décembre
 17 décembre

Je tiens à remercier la commune pour toutes les aides (technique et pratique) qu'elle nous

Bonne année à tous.

octroient tout au long de l'année.

Jean PEREIRA

Repas cantonal fin août



# Association des parents d'élèves

L'année scolaire 2007-2008 a été positive pour l'APE, avec les manifestations que l'on prépare chaque année.

Pour l'année 2008-2009, l'association prévoit de reconduire les manifestations qui nous semblent importantes pour réaliser les projets des enseignants et de nos enfants. Compte tenu des subventions de la communauté de communes, ce montant servira :

à l'activité de la piscine (Gatineo à Parthenay).

Projets autour des déchets - du tri sélectif intervention du C.P.I.E et SMITED.

- Voyage de fin d'année de 3 jours pour l'école de St Martin du Fouilloux.

Sortie cinéma - bibliothèque - musée ...

Projet « les oiseaux de nos villages » les enfants de chaque école observeront les oiseaux dans chaque école.

Projet art et nature avec L'IFFCAM et présentation des travaux au FIFO

2009.

Projet vélo reconduit cette année.

Cette année 2008-2009 est ouverte pour l'APE qui accueille 4 nouveaux parents que nous remercions de se joindre à nous.

### Bureau 2008-2009:

Vice-président : Jocelyn Roy Président: Patrice Souchard Trésorier adjoint : Raynal Endrisy Trésorière: Séverine Touzet Secrétaire adjointe : Natacha Menant Secrétaire : Frédérique Rouvreau Membres: Laëtita Brunet, Magali Caillon, Pascaline Dano, Christina Gautier,

Laurent Lambeau, Valérie Lepécuchelle, Sandrine Maret, Sandra Sainvet.

### Dates à retenir :

loto (dimanche après-midi) à Vausseroux le 22 mars 2009 : Rallye du muguet à Vautebis (Ancienne école) le 3 mai 2009 :

Fête des écoles à St Martin du Fouilloux le 20 juin 2009 :

Pour finir, nous comptons sur les « coups de mains » des parents qui pour le bureau s'avèrent toujours utiles et agréables pour toutes grandes manifestations. Pour tout renseignement, je me tiens à votre disposition pour répondre aux éventuelles questions.

Le bureau de l'APE vous souhaite une bonne année à toutes les familles et une réussite à nos manifestations.

> Le Président, Patrice Souchard

# Association Sportive du Pays Ménigouais (ASPM)

Cet été, notre club a changé. Nous sommes passés de l'Association Sportive Jeunes en Pays Ménigoutais (ASJPM) à l'Association Sportive du Pays Ménigoutais (ASPM). En effet, depuis le début de cette saison, le club de football du canton de Ménigoute compte une section senior. Cette évolution est la conséquence d'une fusion entre l'ASJPM et l'AS Vasles. Bien évidemment, l'ASJPM souhaitait un regroupement de tous les clubs de football du canton. Un seul est venu, l'ES Fomperron-Ménigoute et le FC St Martin-Vausseroux ayant décidé de poursuivre l'aventure seuls encore quelques temps. Nous respectons leur choix mais nous gardons espoir pour qu'ils nous rejoignent bientôt.

Les dirigeants, bénévoles qui permettent la survie de nos clubs de campagne, se font de plus en plus rares. Le regroupement cantonal nous paraît légitime pour préserver le football sur le canton en unissant les dernières forces vives souvent esseulées dans nos petits clubs.

Il était également important de ne pas attendre plus longtemps pour permettre à la première génération de jeunes ayant connu le club cantonal de poursuivre l'aventure senior ensemble. La saison passée, ces jeunes ont réalisé un doublé en remportant leur championnat départemental et la coupe des Deux-Sèvres.

Cette saison, nous comptons une centaine de jeunes, près de 70 seniors et une quarantaine d'éducateurs et de dirigeants pour encadrer le tout. Le football féminin vient de voir le jour sur le canton. Nous avons une équipe féminine à 7. Les débuts sont difficiles : la majorité des joueuses découvre le football et l'effectif est juste. Nous avons encore besoin de 2 ou 3 joueuses supplémentaires. Si le football féminin vous intéresse et si vous avez plus de 14 ans, n'hésitez pas à nous rejoindre.

L'ASPM cherche perpétuellement à progresser. Pour cela, l'encadrement des jeunes est l'une de nos priorités. Le club compte un salarié qui ne peut hélas se démultiplier. Si l'encadrement des jeunes vous intéresse, le football a toujours besoin d'éducateurs ou d'accompagnateurs. Faites-vous connaître!

L'ASPM n'est pas seulement un club de football. C'est avant tout une association qui cherche à préserver et développer le sport sur le canton, quelque que soit la pratique. Le salarié diplômé intervient dans les Accueils Educatifs Péri-Scolaires, le soir après l'école primaire. Il est également présent au collège à raison de deux heures par semaine. Notre souhait serait de développer davantage notre partenariat avec le collège en créant une section sportive à dominante football.

Pour ce qui est de la présence de l'ASPM sur le canton de Vausseroux, deux de nos équipes de football alternent le samedi après-midi pour utiliser les nouvelles installations. Nos 13 ans et notre équipe féminine à 7 apprécient le terrain et les vestiaires. Cette année nous avons aussi été présents avec Vausseroux Animation

pour la fête du village. La thématique de l'année étant le sport, il n'était pas concevable que l'ASPM soit absente.

Vous pouvez soutenir l'ASPM en adhérant à l'association ou en participant à nos manifestations.

### Dates à retenir:

31 janvier 2009 : galette des rois et remise des nouveaux équipements offerts par Fleury Négoce

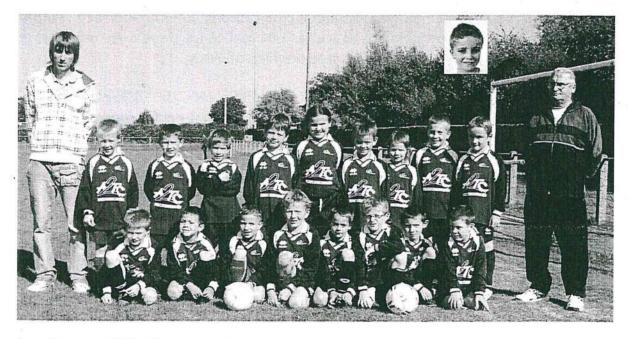
7 février 2009 : dîner dansant de l'ASPM

8 mai 2009 : tournoi POUSSINS et BENJAMINS

6 juin 2009 : tournoi seniors

Vous retrouverez ces informations et bien d'autres sur notre site internet : http://aspm.footeo.com

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.



Les débutants 2008-09 et leurs éducateurs.

# Football Club St Martin - Vausseroux

La fin de saison 2007/2008 fût riche en événements, notre équipe première sauve sa place en quatrième division à l'avant dernière journée, alors que la réserve subissant les aléas de l'effectif notamment n'a pu éviter la relégation en sixième division.

Des résultats médiocres certes mais qui ont suscité, chez les joueurs l'envie de faire quelque chose de bien et de partager de bons moments ensemble ; la Coupe Saboureau va leurs servir de moteur et mettre de l'effervescence dans le club.

Qualifié pour les quarts de finale contre Marigny un habitué de la discipline au stade de ST Martin, tous le monde veut y croire et prendre goût à la compétition. Après un match palpitant remporté à l'issue des prolongations l'envie d'aller au bout de la coupe est dans toutes les têtes, le rendez vous est pris avec Boismé à ST Loup sur Thouet pour la demifinale. Le temps est pluvieux mais malgré cela les supporters sont venu nombreux encourager les équipes. Ce jour là Boismé plus expérimenté était plus fort et nous nous inclinions 3 à 2 ; la coupe s'arrête pour nous mais que de souvenirs et d'émotions partagés.

Pour la saison 2008/2009 notre club ayant voté contre une fusion prématurée avec les clubs de AS Vasles et de l'ASPM nous avons dû réorganiser notre structure et notamment l'équipe dirigeante diminuée par quelques départs. L'arrivée de jeunes joueurs nous permet d'entrevoir l'avenir sereinement et d'espérer des résultats. Le FC St Martin Vausseroux c'est aujourd'hui quarante licenciés et quinze dirigeants, l'équipe 2 évolue sur le stade de St Martin du Fouilloux, et l'équipe 1 sur celui de Vausseroux profitant ainsi des nouvelles installations mises à notre disposition. Je remercie à ce titre les municipalités pour les efforts qu'elles consentent chaque année afin que la pratique du sport se déroule dans les meilleures conditions possibles, ce qui n'est pas toujours simple.

Je vous invite à venir nous rejoindre les dimanches autour ou sur les stades et bien sûr lors de nos manifestations : le 07 mars soirée dansante ; le 27 juin méchoui sans oublier le loto du 10 novembre.

### Meilleurs vœux à tous et Bonne Année 2009

Président, Arnaud Parnaudeau.





# Association loisirs sportifs de St Martin du Fouilloux 2009

L'ambiance est toujours aussi bonne et le moral reste au beau fixe quand on fait notre GYMNASTIQUE avec les copines de St Martin du Fouilloux, sourire sur les lèvres, plus de soucis d'articulations ...

Alors, si vous aussi vous voulez bouger, rester en forme et préserver votre santé, venez nous rejoindre avec maris, enfants, voisins, amis, vous serez les bienvenus(es).

Si vous êtes intéressés venez essayer avec nous, une ou deux séances sans engagement.

Nos séances de gym commencent par :

Divers mouvements d'échauffement très variés et amusants

Puis nous travaillons les abdominaux, fessiers etc...

Nous terminons par des étirements.

Le tout en musique bien sûr, et dirigé par notre sympathique et très compétente animatrice Liliane DESCHAMPS

Tous ces efforts ne nous empêchent pas d'avoir de petits moments conviviaux que nous ne ratons pas au cours de l'année tel que :

- galette des rois
- pique-nique de fin de saison
- bûche de Noël ...

Nos investissements cette année ont porté sur des cordes à sauter qui sont venues compléter nos autres accessoires (ballons, lests, bâtons, élastiques etc...)

### Les horaires sont:

- le lundi après-midi de 15 h 30 à 16 h 30
- le mardi soir de 20 h 15 à 21 h 15

### Composition du bureau:

Présidente : Christiane LAURENCIN Vice-présidente : Martine ALBERT Vice-présidente : Jacqueline VEILLON Trésorière : Marie Paule MAROLLEAU Trésorière Adjointe : Danielle BURET

Secrétaire: Marylène EQUIPE

Secrétaire adjointe : Marcelle BARC



Le bureau vous souhaite une bonne année 2009

# A.C.C.A. Vausseroux

Suite à l'assemblée générale du 12 août 2008, la composition du bureau est inchangé.

Président: FRADIN Michel,

Vice président : DAVID Marc

Secrétaire: HU Régis

Trésorier: POUDRET Alain

L'effectif des adhérents reste stable : 26 chasseurs.

La chasse aux lièvres a eu lieu du 28 septembre au 14 décembre 2008, le dimanche uniquement et 1 par chasseur.

Les lâchers de perdreaux et de faisans se sont déroulés comme l'année précédente.

Le recensement des chevreuils montre la stabilité de la population.

L' A.C.C.A. remercie l'association « Vausseroux-Animation » pour le versement réalisé, ainsi que tous les bénévoles ayant participé à cette activité.

Le banquet de l' A.C.C.A. aura lieu le dimanche 15 février 2009 à 12 heures. Le dîner dansant aura lieu le samedi 21 novembre 2009 (ouvert à tous)

Bonne et heureuse année à tous.

Michel FRADIN.

# Amicale des donneurs de sang

Au seuil de cette nouvelle année qu'il me soit permis au nom de l'amicale des donneurs de sang, de vous présenter tous mes vœux de bonheur et surtout de santé, car sans la santé tout le reste n'est que futile et superflu.

Notre amicale durant cette année écoulée, malgré la défection due à la limite d'âge et autre, a su répondre présente aux diverses collectes et ce avec une participation de plus en plus croissante.

Un grand merci à nos fidèles donneurs et aux nouveaux qui sont de plus en plus nombreux.

Notre bal costumé malgré une faible participation fut une réussite et plébiscité par tout le monde.

Nous renouvelons cette manifestation le 7 février 2009.

Par ces temps incertains, soyons persuadés que par notre don et notre action nous favorisons à faire de ce monde, un monde plus juste et plus solidaire, car le don de soi est bien plus noble et plus précieux que n'importe quel autre don.

Chaque vie que l'on peut sauver est notre plus grande récompense. Donner sans retour est là notre devise.

### Dates des dons du sang 2009 :

- 12 janvier 2009

Reffannes

- 8 juillet 2009

Vausseroux

- 29 octobre 2009

Reffannes

Bonne santé à tous.

Richard JACQUET.

# A.D.M.R.



# Un sourire au quotidien!

Un médaillon, étanche léger et discret, porté autour du cou.

Dans la maison ou au bout du jardin, une simple pression sur le médaillon et le lien est créé.



"Plus jamais seule" avec FILIEN téléassistance

### FILIEN

03.29.86.77.77 www.filien.com L'A.D.M.R., AIDE à DOMICILE en MILIEU RURAL, est une association cantonale, à laquelle vient s'ajouter la commune de La Chapelle Bertrand.

Début 2008, toutes les salariées de l'A.D.M.R. ont été formées aux gestes premiers secours par les pompiers de Vasles.

Régulièrement, elles assistent à des stages afin d'intervenir au mieux auprès des personnes âgées, mais aussi auprès des familles qui le souhaitent.

Toutes ces salariées habitent notre canton et connaissent parfaitement notre territoire.

L'A.D.M.R. a aussi un bénévole qui installe les télésalarmes afin de sécuriser les personnes âgées en cas de chute à leur domicile pour rassurer la personne, son entourage et sa famille.

L'A.D.M.R. sait s'adapter à tous vos besoins.

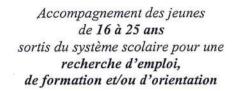
Pour plus de renseignements, appelez au bureau de Vausseroux au 05.49.69.11.02.

Le bureau est ouvert Lundi-Jeudi 8h - 12h et Vendredi 13h30 - 17h.

Ou téléphoner à la présidente Marie-Andrée PILLOT au 05.49.69.97.75.

L'A.D.M.R. Canton de Ménigoute – La Chapelle-Bertrand, toujours à votre service.

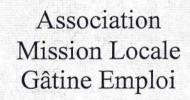
Prochainement, un nouveau bureau plus spacieux vous accueillera derrière la Mairie : 3 Place de la Mairie.



Forum jobs saisonniers en février au Palais des Congrès de Parthenay

Une permanence sur rendez-vous mardi matin 1 Place 25 Août Mairie Vasles

Forum « recherche d'un contrat en alternance » en mai à Parthenay



Accompagnement des bénéficiaires du RMI e contrat d'avenir et en contrat d'insertion du revenu minimum d'activité

Point Information jeunesse.

Documentation en accès libre dans l'Espace Public Numérique Armand Jubien à Parthenay





Action mobilité:
Site internet:
www.gatine.org/GatineEmploi/mobilite
covoiturage, Transport e
Conduite Solidaire

Journée de visites d'entreprises en octobre Une méthode de mise en relation avec les entreprises : Gâtine Prospection Ciblée

Association Mission Locale Gâtine Emploi 46 Bd Edgar Quinet BP 505 79208 PARTHENAY

**2** 05.49.94.23.46 **3** 05.49.94.1.35 **4** mlgatineemploi@cc-parthenay.fr

Directrice : Chantal RIVAULT Président : François GILBERT



### OFFICE DE TOUBISME MENIGOUTE THENESAY

3 rue de la Mairie 79390 La Ferrière en Parthenay Tél. 05 49 63 32 30 Fax 05 49 63 46 84 E-mail : otimt@wanadoo.fr Association loi 1901

# Meileurs Voeux 2003

Mi-septembre à mi-juin Lundi, mercredi et vendredi 10h - 12h30 / 14h30 - 17h Mardi et jeudi 10h - 12h30 Fermé les jours fériés

15 au 30 juin 1<sup>er</sup> au 15 septembre Du lundi au samedi 9h30 - 12h30 / 14h30 - 17h30

1<sup>er</sup> juillet au 31 αο**ût** Du lundi au dimanche matin 9h30 - 12h30 / 14h30 - 17h30

LSous kesenie de changement en 2009 :

### Informations touristiques et locales

Documentation touristique départementale et sur tous les départements de France Guide Pratique

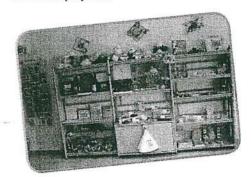
Fichier des associations des deux cantons Informations relatives au patrimoine

### Borne Internet

Borne Internet mise à disposition du grand public Accès gratuit

### Service photocopies - Télécopies

Service photocopies A4/A3 - Noir & blanc et couleur laser - Envois télécopies Services payants



### Billetterie sites

Vente de billets de sites Parc Touristique de Mouton Village Futuroscope - Puy du Fou

### Espace Boutique

Vente de livres, cartes postales, produits d'artisanat picto-charentais Atemporelle - Mouton Village

Montempougne \* - Troubadour - Le Coin des Senteurs \*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé

### Visites Guidées Groupes

Visites guidées pour les groupes adultes et enfants Service payant - Réservation un mois à l'avance Gratuité pour les scolaires des 2 Communautés de Communes

### Animations et promotion (2008-2009)

Journée du Patrimoine de Pays - Vivre les villes - Sorties Estivales Journées Européennes du Patrimoine - Semaine du Goût Eglises Ouvertes et Accueillantes en Vallée du Thouet Semaine de l'Economie - Marchés estivaux en Deux-Sèvres Salon Idées Week-end à Tours - Salon du Tourisme à Nantes Salon L'Arbre au Livre - FIFO



# Vis ton village, à tout âge!

### Du 10 novembre 2008 au 10 mars 2009

Lors d'un Conseil d'Administration, en septembre 2006, les membres ont souhaité accorder la gratuité des visites guidées aux

écoles et collèges des deux cantons. Cette action, destinée exclusivement aux écoles et collèges locaux, permettra aux élèves de votre commune de découvrir gratuitement Aubigny, La Ferrière, La Peyratte, Ménigoute, Thénezay et Vasles (visites guidées réalisées à ce jour, les autres villages étant en cours de création).



# **Manifestations 2009**

7 février Déjeuner de la Paroisse Tous les jeudis A 14 h Rencontres des Aînés ruraux

15 février Banquet de L'ACCA

7 mars Dîner du FC STMV 22 mars Loto des écoles à Vausseroux 8 mai Messe, Vin d'honneur Repas des retraités

27 juin Méchoui du FC STMV à St Martin du Fx Tous les 1<sup>er</sup> lundis du mois Randonnée des aînés ouverte à tous

13 juillet Moules - frites Feu d'artifice

5 - 6 septembre Fête du village 27 octobre Concours de manille

11 novembre Cérémonie – vin d'honneur à la salle des fêtes

21 novembre dîner dansant de l'ACCA 13 décembre Repas du Club Des aînés ruraux







### Ferme Auberge de la Roseraie Mme BETIS

Chambres et tables d'hôtes Les Touches 79420 VAUSSEROUX

Tél: 05 49 70 05 54



### Bar - Hôtel - Restaurant Mr et Mme CHAPUT « Le Vausseroux » 2 Route de Ménigoute 79420 VAUSSEROUX Tél: 05 49 95 25 04

LE PRIM' HEURE

Mr et Mme CHAPUT

Bricolage - Matériaux

79420 VAUSSEROUX

9 Route de Vautebis

Tél: 05 49 95 50 96

Multi-Services - Alimentation -



### **Chantal BOUCHAUD** ATELIER C

COIFFURE MIXTE 7 Route de Vautebis 79420 VAUSSEROUX Tél: 05 49 95 10 09



### Garage J. BREITEL

Réparation toutes marques 13 Route de Vautebis 79420 VAUSSEROUX

Tél: 05 49 70 21 38



### Alain SIMONNEAU

VINS - BIERES 1 Route des Carriotières 79420 VAUSSEROUX Tél: 05 49 70 20 29



### Pascal PEROTEAU

ARTISAN MENUISIER Les Limonières 79420 VAUSSEROUX Tél: 05 49 70 22 10



### Roland PARENT

MACONNERIE - COUVERTURES La Juderie

79420 VAUSSEROUX

Tél: 05 49 70 28 98



### **Eddy FRUCHARD**

Charpente traditionnelle - isolation

17 Route de Vautebis 79420 VAUSSEROUX

Tél: 06 71 06 68 08



### A.C.M. Bruno CARRÉ

Serrurerie - Chaudronnerie - Charpente La Roucherie

79420 VAUSSEROUX

Tél: 06 76 27 62 48



### FLEURY NEGOCE

Grains - Aliments - Engrais 5 Route de St Martin du Fx 79420 VAUSSEROUX Tél: 05 49 70 21 05



